



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance n° 21 lundi 4 mai 2009, 14h00, salle Herbette, Unicentre
Procès-verbal Henry-Arnaud Thévenet

Présent-e-s

Mmes. Patrizia Ponti

MM. Roberto Baranzini
 Sandro Bertelli
 Juan-Manuel Blanco
 François Dufresne
 Emmanuel Fernandes
 Pierre Goloubinoff
 Patrick Michaux
 Henry-Arnaud Thévenet

Absent

M. Jean-Michel Adam
 Paul Majcherczyk

Excusée

Mme Nathalie Chèvre

Ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril ;
 2. Communications du Bureau :
 - Relations avec la Direction : séances mensuelles de travail ;
 - Vacances scolaires, calendrier académique : impossible de mieux faire ?
 - Rapport d'activité 2008 ;
 3. Remplacement de Mme Nathalie Chèvre, démissionnaire
 4. Stratégie de communication (suite) : choix slogans, véhicules et public cible ;
 5. Divers
-



Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est modifié : Annulation de la dernière séance de relation avec la direction. Ce point est remplacé par un suivi de décision.

Rajout d'un point 5 (prochaine réunion avec la Direction) et d'un point 6 (prochaines élections de la CoPers).

M. Bertelli annonce un point : Progression académique du CI Inf.

M. Fernandes annonce deux points : Crèches et Sécurité.

M. Goloubinoff annonce un point : Présidence éventuelle de l'ACPRO.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2009

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Bureau :

- Suivi de décisions :

Les candidatures d'Emmanuel Fernandes et Pierre Goloubinoff sont confirmées comme délégués à la Commission de la Restauration.

- Vacances scolaires, calendrier académique : Impossible de faire mieux ?

Suite à un entretien entre le Président et M. De Perrot, celui-ci nous a informés que si une discussion de principe est à exclure, des aménagements ponctuels et précis sont envisageables. Un membre de la CoPers pourra se pencher sur les calendriers académiques futurs. P. Ponti et H-A Thévenet se chargent de la tâche de trouver des arrangements de bon sens. Patrick Michaux se charge de collecter des données dans les différents services en ce qui concerne les difficultés sur la flexibilités rencontrés par le PAT.

- Rapport d'activité 2008

Le rapport rédigé par P. Ponti est accepté, avec quelques modifications d'ordre. La CoPers décide d'envoyer un lien vers le rapport à tous les membres du personnel dans un mail événementiel.

3. Remplacement de Mme Nathalie Chèvre, démissionnaire

Depuis aujourd'hui, Mme Chèvre n'est plus membre du PAT, mais du CI. Elle est donc tenue de démissionner. Le premier 'vient ensuite' ayant décliné, et par rapport à la composition spécifique des représentants du PAT dans la CoPers, en plus du fait que la fin du mandat des membres actuels de la CoPers échouant au mois de décembre 2009, il est décidé de solliciter une nouvelle fois le premier des 'viennent ensuite'.

4. Stratégie de communication (suite) : choix slogans, véhicules et public cible

En ce qui concerne la présentation de la CoPers dans les différents services, la Direction nous a conseillé de nous adresser directement aux responsables desdits services, ainsi qu'aux doyens des différentes facultés. R. Baranzini, JM. Blanco et E. Fernandes restent en contact pour les événements.

Quant à notre demande de développement d'une campagne par Unicom, notre dernière communication est restée lettre morte. Le prochain e-mail sera donc envoyé en copie à Marc De Perrot.

Il est de plus important pour la CoPers actuelle d'avancer sur la communication avant l'automne, pour éviter la confusion entre communication sur la CoPers et campagne électorale.

5. Organisation des élections

La Direction se charge d'organiser les élections, au mois de décembre au plus tard. JM. Blanco nous informe qu'il ne restera pas à l'Unil après septembre, et fournit la liste des 'viennent-ensuite'. Le Président propose aux membres un délai de réflexion pour se décider s'ils décident de se représenter.

6. Prochaine réunion avec la Direction (le 25.05.09)

Les membres de la CoPers envoient, dans un délai d'une semaine, des idées de thèmes à discuter lors de la réunion. En cas de besoin, une réunion extraordinaire se tiendra pour décider de l'ordre du jour. Le Président se charge de suggérer d'*informaliser* un peu la séance.

7. Divers

- Progression académique du CI inférieur. Suite à une information sur la progression académique (initiée par lui), S. Bertelli a été contacté par 3 assistants et un premier assistant, ces personnes, appartenant à différents départements de la faculté de Lettres. Après leur thèse, et après demande de progression dans la Faculté, ces personnes se retrouvent sans avenir au sein de l'Unil. Autre problème : les perspectives professionnelles après une thèse sont suffisamment limitées pour que les nouveaux docteurs se voient forcés de commencer à nouveau la HEP, sans aucune reconnaissance de leur travail de thèse.

Il est proposé de s'adresser à M. Lanares de se pencher sur la valorisation du travail d'assistant ou premier assistant.

S. Bertelli contactera les assistants l'ayant sollicité pour se faire une idée plus précise de leur profil.

Il est proposé par la CoPers d'interroger la Direction, lors de notre prochaine rencontre, quant à sa politique envers la distribution des postes MA/MER/Professeurs.

- Crèches : L'Unil ne s'engage que financièrement dans les crèches du site, mais ne participe pas au même titre que l'EPFL dans l'organisation des activités (pendant les vacances, par exemple). Il est proposé de discuter avec la Direction d'une éventuelle inscription dans le cahier des charges de la nouvelle Déléguée à l'Egalité de l'organisation d'activités. D'autre part, il serait utile qu'une personne aux RH puisse répondre aux questions des parents. La CoPers déplore que les activités de vacances pour les enfants, accessibles à toute la communauté universitaire, n'aient été communiquées que sur le site du Bureau de l'Egalité...de l'EPFL ! Un récent mail pallie cette carence en demandant aux parents de s'inscrire à une *mailing list*. Le Président interpellera le Service des Ressources Humaines pour qu'il s'organise en conséquence.
- Sécurité : E. Fernandes s'inquiète quant au temps s'écoulant entre le signalement d'un malaise/accident et l'intervention des services de secours. De plus, les intervenants peuvent parfois hésiter à appeler une ambulance, dont le coût n'est pas pris en charge par la couverture maladie. Le Président demandera des informations de créer un point de rencontre supplémentaire (du côté UNIL), ainsi que de la prise en charge par l'institution des frais d'ambulance, pour ne pas décourager les secouristes d'en appeler une. P. Michaux se charge quant à lui de revoir les critères d'appel d'ambulance sur le site.

- P. Goloubinoff se pose la question quant à un éventuel conflit d'intérêt entre sa position à la CoPers et sa candidature comme président de l'Association des Professeurs de la Faculté de Biologie et de Médecine (ACPRO). La CoPers n'y voit aucun inconvénient.

La séance est levée à 16 heures

**Prochaine séance CoPers
Lundi 25 mai 2009, 14h00.**